

Rapport annuel 2022



**END AIDS
NOW.**



Les grandes étapes en 2022

L'année écoulée fut une année de consolidation et force est de constater que les travaux menés avec les organisations membres ont porté leurs fruits. Qu'elles en soient toutes remerciées !

Pour rappel, en 2021 les règlements des fonds avaient été adoptés avec une implication des membres du comité dans le groupe de travail et lors du Tour de Suisse auprès des organisations membres de l'ASS. Une fois ces règlements adoptés, encore fallait-il les mettre en œuvre. Ainsi, en 2022, lors d'une assemblée extraordinaire tenue en novembre, les dix membres de la commission stratégique furent élus à l'unanimité, avec une représentation régionale équitable. Ceci marque une étape importante pour l'ASS, qui peut envisager l'avenir avec sérénité, grâce à la participation active de ses membres dans le développement de sa stratégie.

L'année 2022 fut également marquée par l'épidémie de variole du singe dont le premier cas déclaré en Suisse est survenu le 19 mai 2022. Très tôt, l'ASS, en collaboration avec l'Office fédéral de la santé publique (OFSP), a pu démarrer une prévention ciblée auprès des populations concernées. Ce partenariat montre une fois de plus la réactivité de l'ASS et la confiance qui lui est témoignée par les pouvoirs publics, ce qui honore le travail de notre équipe.

Notre comité s'enorgueillit de la présence d'un nouveau membre en la personne de M. Lukas Bruhin en tant que membre du comité. Lukas Bruhin est président du conseil de l'institut de Swissmedic, un organe stratégique sans activité opérationnelle.

Au terme d'une année riche en discussions, en rencontres, en imprévus, l'ASS a pu consolider ses activités grâce à son équipe motivée et grâce à l'engagement sans faille de ses membres. Grâce au soutien de généreux donateurs publics et privés, nous pouvons aller de l'avant, confiants en notre expertise et notre professionnalisme. De tout cœur un grand MERCI !!!

Paola Riva Gapany
Présidente de l'Aide Suisse contre le Sida

Editeur

Aide Suisse contre le Sida
Freilagerstrasse 32
8047 Zurich
044 447 11 11
aids@aids.ch
aids.ch

Responsables

Andreas Lehner, directeur
Sabina Düringer, cheffe Services
Jan Müller, chef Communication &
recherche de fonds institutionnels

Conception et graphisme

TKF Kommunikation & Design
t-k-f.ch

Traduction

Line Rollier

Rapport annuel 2022

3

Avant-propos de la présidente

7

Comité et secrétariat

8

Missions et objectifs

9

Prestations fournies et temps forts 2022

13

Membres en 2022

14

Centre national de déclaration des discriminations

15

Exemples de cas déclarés en 2022

18

Comptes annuels 2022



END AIDS NOW.

En 2022, l'Aide Suisse contre le Sida a lancé END AIDS NOW, une nouvelle campagne de collecte de fonds. L'idée était ici de miser davantage sur les canaux numériques pour atteindre de nouveaux groupes cibles et motiver ainsi de nouvelles donatrices et de nouveaux donateurs.

Stefanie Heinzmann, Claudio Zuccolini, Charles Nguela et Karen Fleischmann sont les premières ambassadrices et les premiers ambassadeurs de la nouvelle campagne de collecte de fonds END AIDS NOW de l'Aide Suisse contre le Sida. Le message diffusé lors de cette campagne est «END AIDS NOW. Ensemble, nous y arriverons!». Ce message vise à motiver les donatrices et donateurs à soutenir le grand objectif de l'Aide Suisse contre le Sida: une Suisse sans nouvelles infections au VIH! Et ce d'ici 2030. Grâce à l'utilisation de témoignages d'ambassadrices et d'ambassadeurs célèbres, nous souhaitons promouvoir cette campagne au niveau national. En effet, les témoignages permettent de sensibiliser les consciences dans les médias classiques et de créer un sentiment de solidarité. De plus, en diffusant ces témoignages sur leurs propres canaux (réseaux sociaux), les ambassadrices et ambassadeurs permettent d'attirer encore plus d'attention et d'atteindre de nouveaux groupes cibles. Ceci devrait contribuer à renforcer la collecte de fonds publics et à soutenir les membres, que la mise en œuvre de la stratégie et le secrétariat de l'Aide Suisse contre le Sida.

Avec sa campagne de collecte de fonds END AIDS NOW, l'Aide Suisse contre le Sida mise aussi davantage sur les canaux numériques. En effet, la campagne est principalement diffusée sur les réseaux sociaux. On constate que dans le monde des ONG en général, la pratique de collecte de fonds numérique n'en est encore qu'à ses débuts et l'Aide Suisse contre le Sida fait ici figure de pionnière. Cette campagne est donc analysée et optimisée en continu avec la collaboration de différent-e-s partenaires externes.

 Aide Suisse contre le Sida

 @aidesida_ch

 Aide Suisse contre le Sida

endaidsnow.ch

Comité et secrétariat

L'Aide Suisse contre le Sida

L'Aide Suisse contre le Sida s'engage depuis 1985 en faveur des personnes vivant avec le VIH. Elle œuvre également dans la prévention afin de stopper la propagation du VIH et des autres infections sexuellement transmissibles.

Comité

Paola Riva Gapany, VS
présidente

Andreas von Rosen, ZH
vice-président

Lukas Bruhin, ZH
(élection: 11.06.2022)

Barbara Jakopp, AG

Sebastian Kölliker, BS

Cosimo Lupi, TI

Christoph Stuehn, ZH

Franz Walter, FR

Secrétariat

Andreas Lehner
directeur

VIH + droit
Caroline Suter
directrice adjointe
cheffe d'équipe
consultation juridique

Dominik Bachmann
consultation juridique

Services
Sabina Düringer
cheffe d'équipe
finances / personnel

Luca Bernardini
boutique en ligne /
service clients

Mary Manser
informatique / web

Isabelle Schweizer
comptabilité / administration
du personnel

**Communication et
recherche de fonds**
Jan Müller
chef d'équipe
communication et recherche
de fonds institutionnels
(arrivée: 15.8.2022)

Brigitta Javurek
rédaction de Swiss Aids News

Populations clés

Florian Vock
chef d'équipe
gays et autres HSH

Vinicio Albani
coordination régionale
(Suisse alémanique et
italienne)

Simon Drescher
personnes vivant avec le VIH /
Check at Home

Marc Eggenberger
médias sociaux Dr Gay /
variole du singe

Patricia Gründler
population migrante PHP /
travail du sexe / Academy

Florent Jouinot
coordination régionale
(Suisse romande)

Missions et objectifs

Depuis 1985, conformément à son objectif éponyme, l'Aide Suisse contre le Sida traite toutes les questions et préoccupations relatives au VIH/sida. En tant qu'organisation faîtière nationale, elle travaille à la réalisation de ses objectifs dans les domaines d'activités stratégiques énumérés ci-après.

Information et communication

Le travail de fond comprend à la fois la préparation contextuelle et la diffusion d'informations pertinentes sur le VIH/sida sous la forme de campagnes.

Dans le cadre de son travail de communication, l'Aide Suisse contre le Sida mène des activités de relations publiques de façon proactive et tisse des réseaux à l'échelle nationale et internationale.

En tant qu'organisation faîtière, l'Aide Suisse contre le Sida coordonne ses propres projets avec ceux de ses membres dans le cadre de la gestion des processus internes, favorisant ainsi l'échange mutuel de connaissances.

Prévention

L'Aide Suisse contre le Sida a pour objectif de mettre un terme aux nouvelles infections par le VIH et à d'autres infections sexuellement transmissibles grâce à des programmes de prévention efficaces axés sur les groupes clés. Les activités de prévention mettent notamment l'accent sur la promotion des comportements à moindre risque. L'Aide Suisse contre le Sida utilise les derniers résultats de la recherche épidémiologique, fondamentale et sociale pour élaborer les mesures de sensibilisation à la prévention individuelle et collective.

Conseil juridique et lobbying

L'Aide Suisse contre le Sida soutient directement les personnes affectées et propose une consultation juridique gratuite sur les questions de droit liées au VIH.

Elle recueille par ailleurs les déclarations des cas de discrimination et les transmet deux fois par an à la Commission fédérale pour les questions liées aux infections sexuellement transmissibles (CFIST).

Solidarité et soutien

L'Aide Suisse contre le Sida considère le combat systématique contre la discrimination comme une base essentielle pour mettre fin à la stigmatisation des personnes vivant avec le VIH/sida.

Une promotion efficace de la solidarité signifie que les personnes vivant avec le VIH – et leurs proches – reçoivent un soutien qui permet de renforcer durablement leur intégration dans la société.

Prestations fournies et temps forts 2022



Communication

Relations publiques et médias

- Sept communiqués en deux langues ont été envoyés et mis en ligne sur aids.ch.
- L'Aide Suisse contre le Sida a été évoquée dans quelque 601 articles et reportages, atteignant environ 24 millions de personnes.

Communication interne

- L'infolettre mensuelle informe toutes les parties prenantes de l'Aide Suisse contre le Sida des projets, produits et campagnes du secrétariat.
- L'actualité relative à la variole du singe a fait l'objet de 7 infolettres supplémentaires.

aids.ch

- Le site aids.ch a comptabilisé plus d'un million de pages consultées en 2022.
- Plus de la moitié d'entre elles concernent les «FAQ», qui regroupent les principales informations au sujet du VIH et des IST.

Swiss Aids News

- Quatre numéros sont parus en français et en allemand en 2022: «Données et VIH», «Clair & net», «Monde et VIH» et «Journée mondiale de lutte contre le sida – Relaxant».



VIH + droit

- En 2022, quelque 300 personnes ont demandé conseil au service juridique à une ou plusieurs reprises en français, allemand, italien et anglais ou ont été représentées dans des procédures de droit des assurances sociales. La plupart des demandes concernaient les assurances sociales et l'activité professionnelle.
- L'Aide Suisse contre le Sida a transmis en tout 106 déclarations de cas de discrimination à la Commission fédérale pour les questions liées aux infections sexuellement transmissibles (CFIST).
- Le Fonds de solidarité de l'Aide Suisse contre le Sida a reçu en tout 109 demandes en 2022. Plus de CHF 164 000.– ont été alloués pour soutenir des personnes vivant avec le VIH en proie à des difficultés financières.

Dr. Gay

Prévention en faveur des HSH

- En 2022, drgay.ch a répondu en tout à 463 questions en français, allemand et italien.
- Distribution de 40 000 préservatifs catch-cover au sein de la communauté.
- Exploitation du site drgay.ch, plateforme d'information très fréquentée comptabilisant plus de 540 000 pages consultées.
- Coopérations avec de nombreuses organisations supra-régionales.
- Contenus produits en permanence dans quatre langues dans les médias imprimés, sur le web et les réseaux sociaux (975 520 impressions sur Facebook / Instagram et 1 738 991 impressions sur TikTok).
- Matériel sur l'usage à moindre risque pour la consommation de substances sexualisées.

À quand ta prochaine fois?

Campagnes

- En mai 2022, 1638 HSH et personnes trans ont pu faire un dépistage des quatre principales IST (VIH, syphilis, chlamydia, gonorrhée) à prix réduit, soit 75 francs, dans le cadre de la campagne de sensibilisation et de dépistage. Les ados et jeunes adultes nés en 1997 ou après ont pu se faire dépister gratuitement. La campagne d'information menée en parallèle a permis d'attirer l'attention d'au moins 60 000 personnes sur l'importance d'un dépistage régulier.
- Quelque 1662 dépistages à prix réduit ont été réalisés à l'occasion de la campagne de novembre 2022. Ce sont ainsi environ deux pour cent de tous les HSH en Suisse qui ont été dépistés en un seul mois. La campagne a rappelé au groupe clé que le VIH est transmis la plupart du temps par des personnes qui croient à tort qu'elles sont négatives au VIH.
- La campagne PEP réalisée en septembre a eu pour but d'expliquer aux HSH ce qu'est la PEP et à quoi elle sert, de faire en sorte qu'ils connaissent la différence entre PEP et PrEP et qu'ils sachent qu'en cas de PEP, le facteur temps est décisif.



Relaxant.

Journée mondiale de lutte contre le sida

- Dans le cadre de la campagne 2022 pour la Journée mondiale de lutte contre le sida, nous avons évoqué la discrimination des personnes vivant avec le VIH dans le domaine de la santé. Des coopérations avec 16 associations professionnelles de renom et diverses mesures prises au sein de l'association ont contribué au succès de la campagne.
- Plus de 100 000 professionnels de la santé ont reçu un courrier avec un sachet de thé portant le message «Relaxant. Les personnes vivant avec le VIH sous traitement efficace ne transmettent pas le virus», l'invitation à un webinar et un dépliant avec des informations détaillées.
 - Le magazine Swiss Aids News a été consacré à la campagne pour la Journée mondiale de lutte contre le sida.
 - Succès des activités médiatiques: contributions dans la presse (p. ex. Tribune de Genève) et à la radio (p. ex. RTS, la Matinale).
 - Le site [wissen.aids.ch](https://www.wissen.aids.ch) a été complété par des informations destinées aux professionnels de la santé.



Prévention en faveur des travailleur·euse·s du sexe

- Les membres de l'Aide Suisse contre le Sida se sont vu remettre gratuitement du matériel pour leur activité de conseil sur le terrain dans le domaine du travail du sexe. 11 organisations du réseau APiS ont ainsi reçu en tout plus de 120 000 préservatifs et lubrifiants en 2022.
- L'Aide Suisse contre le Sida a offert aux organisations APiS un set de bien-être pour resserrer les liens entre médiateur·rice·s et travailleuses du sexe dans le cadre du travail sur le terrain. 13 organisations ont reçu en tout 400 sets.
- La brochure Stella «Travail du sexe? En sécurité!» a été révisée en 2022 et elle est distribuée désormais sous le titre «Informations pour les travailleuses du sexe».



Population migrante en provenance de pays à forte prévalence

- Les centres spécialisés locaux ont été soutenus dans leur mission de travail sur le terrain.
- Quatorze projets locaux ont été cofinancés pour le conseil destiné au groupe clé dans le domaine de la santé et dans le domaine psychosocial.
- Les personnes en provenance de pays à forte prévalence ont pu faire un dépistage gratuit du VIH. En 2022, ce sont 263 personnes qui ont été dépistées.



Academy: formation continue

- Le cours pilote «Community Health Worker» pour les collaborateur·rice·s travaillant dans la prévention du VIH et des IST a été réalisé en Suisse alémanique en collaboration avec la Haute école des sciences appliquées de Zurich.
- 9 webinaires ont été réalisés en français et en allemand sur les thèmes: formation continue dans la prévention du VIH et des IST, connaissances de base sur le VIH / les IST / la PrEP, varicelle du singe: mise à jour, etc.
- Réalisation de deux formations continues d'une demi-journée à Lausanne et à Zurich pour les médiateur·rice·s, coordinateur·rice·s et travailleur·euse·s de proximité (ORW).
- 5 réalisations d'ensa.queer, un cours de premier secours dédié à la santé mentale des personnes LGBTQ.



Distribution de matériel

- Avec Check at Home, les client·e·s peuvent faire depuis la maison un dépistage des IST les plus courantes tout en étant conseillés et encadrés par un centre régional. Fin 2022, ce sont en tout 12 centres qui proposaient Check at Home en français, allemand, italien et anglais. Le nombre de commandes a plus que doublé par rapport à 2021 et se monte à plusieurs centaines.
- Du matériel d'information et de prévention a été proposé et distribué dans la boutique en ligne de l'Aide Suisse contre le Sida. Le matériel de prévention représente 72 % (239 670 pièces) et le matériel d'information 25 % (83 029 pièces), les 3 % restants étant constitués de divers articles, dont les «rubans rouges».

Remerciements

Nous remercions l'Office fédéral de la santé publique (OFSP), l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS), Gilead Sciences Switzerland Sàrl, Viiv Healthcare GmbH, la Fondation Sanitas, Estée Lauder GmbH, l'Eglise évangélique réformée du canton de Zurich ainsi que tous nos donateurs et donatrices qui soutiennent notre travail.

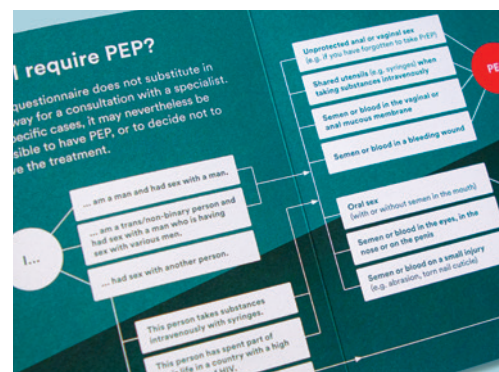
Il faut faire vite!

La campagne PEP 2022 a eu pour but d'expliquer aux HSH ce qu'est la PEP et à quoi elle sert, de faire en sorte qu'ils connaissent la différence entre PEP et PrEP et qu'ils sachent qu'en cas de PEP, le facteur temps est décisif.

Une publication de la cohorte suisse VIH (SHCS) révèle qu'une PEP chez des hommes ayant des rapports sexuels avec des hommes (HSH) peut être l'indicateur d'un risque de VIH à long terme. D'où l'importance de considérer la PEP non seulement comme une solution immédiate à un risque, mais aussi comme une occasion de prodiguer des conseils adaptés aux besoins afin de prévenir une infection future par le VIH. Comme en témoigne une étude française, la PEP reste malgré tout peu connue et peu utilisée. L'étude se conclut sur deux recommandations : mieux former le personnel médical et permettre l'accès aux consultations sexuelles. Il convient par ailleurs d'améliorer les connaissances au sujet de la PEP chez les HSH.

Conjointement avec ses partenaires, l'Aide Suisse contre le Sida a mis sur pied un projet englobant les deux aspects. Tout le matériel relatif à la PEP a été révisé, y compris les prospectus et affiches. Aujourd'hui, des professionnels sont à disposition dans toute la Suisse et

dans cinq langues (français, allemand, anglais, italien, espagnol). Outre la publication destinée aux professionnels concernant la mise à disposition, la remise et le suivi de la PEP VIH en cas de risque de transmission par voie sexuelle, une campagne de sensibilisation a été menée en septembre 2022 au sein de la communauté gay. La PEP a fait l'objet d'une publicité massive dans le cadre de cette campagne. Ce sont en tout plus de 1,2 million d'impressions qui ont été comptabilisées sur les canaux du Dr Gay (Instagram, Facebook, TikTok, Grindr). Les HSH peuvent s'informer sur le site du Dr Gay et sont guidés concrètement pour pouvoir évaluer si une PEP est indiquée dans leur cas.



Membres de l'Aide Suisse contre le Sida en 2022

En tant qu'organisation faîtière, l'Aide Suisse contre le Sida coordonne ses propres offres nationales ainsi que des projets initiés par ses membres. Elle encourage et soutient la formation d'opinions sur des thématiques pertinentes au sein de l'association et fournit des prestations à ses membres.

Membres actifs

- Aids-Hilfe beider Basel *
- Aids Hilfe Bern *
- Aids-Hilfe Graubünden
- Aids-Hilfe Oberwallis
- Antenne sida du Valais romand - Promotion Santé Valais
- Aspasia (Genève)
- Association VASTE
- Boulevards (Genève)
- Dialogai (Genève)
- Empreinte – Le Tremplin (Fribourg)
- Fachstelle für Aids- und Sexualfragen (St-Gall / Appenzell)
- Fleur de Pavé (Vaud)
- Générations Sexualités Neuchâtel
- gesundheit schwyz
- Grisélidis – Fri-Santé (Fribourg)

- Groupe santé Genève *
- Groupe Sida Jura
- hiv-aidsseelsorge (Zurich)
- Lysistrada (Olten)
- Maria Magdalena (St-Gall)
- Perspektive Thurgau
- Profa – Prévention VIH-IST (Vaud)
- PVA Genève
- Sarigai (Fribourg)
- Sexuelle Gesundheit Aargau *
- Sexuelle Gesundheit Zürich SeGZ *
- Solidara Zürich
- S&X Sexuelle Gesundheit Zentralschweiz *
- Verein Lisa
- Vogay (Vaud)
- Xenia (Berne)
- Zonaprotetta (Tessin) *

Membres actifs nationaux

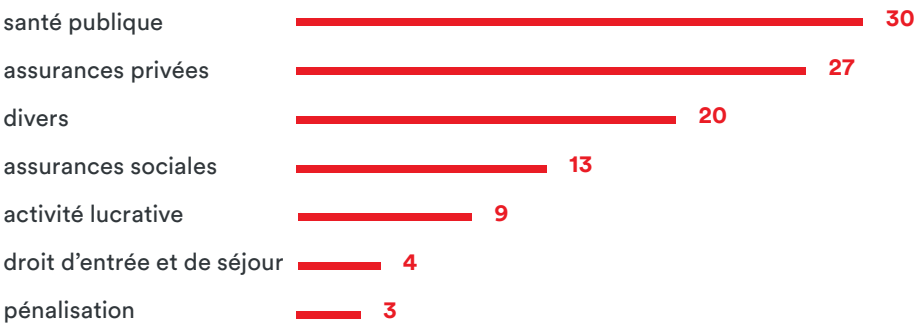
- Conseil Positif Suisse
- Hépatite Suisse
- LOS, Organisation suisse des lesbiennes
- Pink Cross
- Swiss Youth+Group
- Transgender Network Switzerland
- VEGAS – Groupement d'entreprises gay Suisse

Membres de soutien

- Basel Lighthouse
- GummiLove
- habs queer basel
- HAZ – Homosexuelle Arbeitsgruppen Zürich
- Le Levant – Fondation (Vaud)
- Lilli
- Medicus Mundi
- Première ligne (Genève)
- Safer Clubbing
- SANTÉ SEXUELLE Suisse

Cas de discrimination liés au VIH déclarés en 2022

L'Aide Suisse contre le Sida est le centre national de déclaration des discriminations et des violations de la protection des données à l'encontre de personnes vivant avec le VIH. 106 cas ont été déclarés en 2022, mais ce n'est là que la pointe de l'iceberg. Les cas de discrimination et de violation de la protection des données ont été déclarés avant tout dans le domaine de la santé, des assurances et de l'activité lucrative.



Près d'un tiers des cas déclarés concernent la santé dans les domaines les plus divers: lit d'hôpital marqué «positif au VIH» dans une chambre à plusieurs lits, refus de soins d'hygiène dentaire ou encore femme enceinte refusée par plusieurs hôpitaux. Il s'agit là d'inégalités de traitement incorrectes et discriminatoires. L'attitude inappropriée, voire discriminatoire, adoptée par des professionnels est extrêmement éprouvante pour la santé mentale des personnes vivant avec le VIH. Par conséquent, le message de l'Aide Suisse contre le Sida à l'occasion de la Journée mondiale de lutte contre le sida 2022 s'adressait aux professionnels de la santé: Relaxant. Les personnes vivant avec le VIH sous traitement efficace ne transmettent pas le virus.

Quelques cas déclarés ont été sélectionnés et sont examinés ci-après plus en détail avec des précisions quant à la situation juridique. Il s'agit de cas réels qui ont toutefois fait l'objet d'adaptations ponctuelles afin de protéger l'anonymat des personnes.

Discriminations dans le domaine de la santé

Le rapport de confiance entre un·e professionnel·le de la santé et ses patient·e·s est décisif pour un traitement. S'il y a des discriminations de la part du personnel médical dans ce contexte, c'est particulièrement grave et cela peut influencer le succès du traitement à long terme.

Facture de dentiste plus élevée à cause du VIH

Une femme qui voulait faire un détartrage a indiqué sur le formulaire de santé d'une clinique dentaire qu'elle était positive au VIH à la question concernant une infection existante par le VIH. Elle a constaté qu'un supplément lui avait été facturé pour la stérilisation. Elle a demandé des précisions et on lui a répondu qu'à cause de son infection par le VIH, il avait fallu procéder à une stérilisation approfondie de la salle de traitement et des instruments, ce qui impliquait un surcoût.

Situation juridique

La collecte de données relatives à la santé constitue un traitement de données. Le traitement de données personnelles doit être conforme au principe de la proportionnalité. En d'autres termes, seules peuvent être saisies les données à la fois nécessaires et appropriées pour atteindre l'objectif visé. La question relative au VIH n'est pas une information dont doivent disposer les dentistes ou les hygiénistes dans le cadre d'un traitement usuel. En l'occurrence, il est donc illicite de requérir cette information. De plus, un professionnel de la santé doit prendre les précautions nécessaires pour prévenir toute contamination indépendamment du fait qu'il connaisse ou non le statut VIH du patient – d'autant plus que l'on pourrait être en présence d'une maladie transmissible par le sang non encore détectée, et ce tant du côté du patient que du professionnel de la santé. En outre, il convient de garder à l'esprit que 98 pour cent des personnes diagnostiquées positives au VIH en Suisse suivent un traitement antirétroviral et que, parmi elles, 96 pour cent ont une charge virale indétectable. Il est donc discriminatoire et illicite d'établir une facture plus élevée à cause d'une infection par le VIH.

Discriminations dans le domaine des assurances

Les personnes vivant avec le VIH subissent toujours des inégalités de traitement dans le domaine des assurances, la situation étant différente suivant qu’il s’agit d’assurances sociales obligatoires ou d’assurances privées facultatives. Si des discriminations sont observées çà et là dans le domaine des assurances sociales, elles sont pour ainsi dire systématiques dans les assurances privées. C’est le cas notamment des assurances-maladie complémentaires dont les personnes vivant avec le VIH sont exclues de manière générale.

Pas de couverture pour un indépendant

Un homme avait résilié son contrat de travail et s’était octroyé par la suite un congé pour préparer son passage à une activité indépendante. Il a voulu contracter une assurance individuelle d’indemnités journalières afin d’être couvert en cas de maladie. Toutes les compagnies d’assurance contactées ont toutefois refusé de l’admettre à cause de son infection par le VIH, bien que sa charge virale soit indétectable depuis de nombreuses années et qu’il n’ait jamais été malade en cours d’emploi. Ne pas être couvert en cas de maladie implique un risque financier important, ce qui a obligé l’homme à reconsidérer son rêve de se mettre à son compte.

Situation juridique

En tant qu’assurance facultative, l’assurance d’indemnités journalières en cas de maladie relève du droit des assurances privées. Les compagnies d’assurance sont libres de poser des questions relatives à la santé et d’exclure les personnes avec des maladies préexistantes ou d’un âge avancé. Si les assurances collectives d’indemnités journalières ne procèdent généralement à aucune exclusion dans le cadre des contrats de travail, les assurances individuelles refusent pour leur part les personnes vivant avec le VIH, même si leur traitement est efficace, que leur charge virale est indétectable et qu’elles ne sont pas plus souvent malades que des personnes négatives au VIH. Il s’agit là d’une inégalité de traitement injustifiée puisque les progrès médicaux sont ignorés.

Discriminations dans le domaine de l’activité lucrative

Si les discriminations étaient autrefois particulièrement nombreuses en rapport avec l’activité lucrative, les déclarations ont tendance à diminuer dans ce domaine. C’est probablement lié au fait qu’une grande partie des employé·e·s choisissent de ne pas dévoiler leur diagnostic à leur employeur ou à leurs collègues étant donné que l’infection se traite mieux. On observe néanmoins encore des discriminations à tous les stades des rapports de travail, souvent suite à des violations de la protection des données: au moment de la candidature, à la conclusion du contrat, en cours d’emploi, à la résiliation du contrat et après la fin des rapports de travail.

Relégation au back-office

Une femme a été en arrêt de travail à plusieurs reprises suite à une infection par le VIH à un stade avancé. A chaque fois, l’employeur a fait pression sur elle pour connaître la raison de son incapacité de travail. Elle a fini par l’informer de son diagnostic de VIH contre son gré. Peu de temps après, elle a été reléguée au back-office.

Situation juridique

Quiconque a une incapacité de travail pour cause de maladie est tenu de le signaler immédiatement à l’employeur et de fournir un certificat médical dès le troisième jour de maladie en règle générale. Mais la raison médicale de l’absence relève de la sphère privée de l’employé·e et ne regarde pas l’employeur, ce qui fait qu’un diagnostic ne doit jamais figurer sur un certificat médical. Si un employeur pose malgré tout une question concernant le VIH, l’employé·e peut y répondre de manière erronée puisque la question est illicite. La relégation au back-office est dénuée de tout fondement et extrêmement blessante.

Comptes annuels 2022

1. Bilan au 31 décembre 2022

ACTIF

en CHF	Annexe	31.12.2022	31.12.2021
Actif circulant			
Liquidités	1.1	1570 458	1101791
Titres	1.2	1333 617	1523 650
Créances résultant de prestations et de livraisons	1.3	190 467	210 899
Autres créances	1.4	5 819	17 238
Stocks	1.5	6 398	6 027
Comptes de régularisation actifs	1.6	374 841	328 798
Total actif circulant		3 481 600	3 188 404
Total actif		3 481 600	3 188 404

PASSIF

en CHF	Annexe	31.12.2022	31.12.2021
Dettes à court terme			
Dettes résultant de livraisons et de prestations		42 136	74 610
Comptes de régularisation passifs	1.7	723 485	617 522
Total dettes à court terme		765 621	692 133

Capital des fonds	24 243	32 293
--------------------------	---------------	---------------

Capital de l'organisation

Capital social	609 154	609 154
----------------	---------	---------

Capital propre lié	1.8	
Fonds de solidarité	144 372	169 214
Fonds régional de coordination	0	33 843
Fonds projets régionaux	0	22 562
Fonds membres	372 578	451 237
Fonds projets nationaux	0	67 686
Fonds national d'innovation	0	22 562
Fonds de mise en œuvre de la stratégie	270 889	0
Fonds prestations nationales	298 062	360 990

Capital libre		
Réserves libres	996 680	726 730
Total capital de l'organisation	2 691 736	2 463 978

Total passif	3 481 600	3 188 404
---------------------	------------------	------------------

2. Compte d'exploitation 2022

PRODUITS D'EXPLOITATION

en CHF	Annexe	2022	2021
Dons et sponsoring		711 711	507 760
dont affectés à des programmes		505 006	302 972
dont non affectés		206 705	204 788
Recettes de la collecte de dons (brut)	2.1	1 888 633	2 026 916
Héritages / donations		339 982	385 951
Cotisations des membres		8 800	9 000
Total contributions reçues		2 949 126	2 929 627

Contributions fédérales à la prévention		1 160 902	1 000 597
Contributions fédérales à la gestion du savoir		218 012	267 115
Contributions fédérales à Vivre avec le VIH		134 078	106 365
Contributions fédérales à la communication		415 096	405 529
Contributions fédérales au service clients et à la diffusion de matériel d'information		166 450	178 918
Total contributions fédérales aux projets	2.2	2 094 537	1 958 524

Produits des ventes et services / projets (brut)	2.3	143 899	126 454
Produits des ventes et services / produits (brut)		151 068	53 114
Autres produits		–	–
Total produits des ventes et services		294 967	179 568

Total produits	5 338 630	5 067 719
-----------------------	------------------	------------------

CHARGES D'EXPLOITATION

en CHF	Annexe	2022	2021
Projets et produits			
Prévention		-1656 655	-1334 226
Gestion du savoir		-209 233	-191 800
Vivre avec le VIH		-282 271	-297 938
Communication		-252 918	-185 465
Service clients et diffusion de matériel d'information		-198 967	-221 318
Total charges projets et produits	2.4	-2 600 044	-2 230 747
Contributions du fonds de solidarité		-164 558	-167 019
Contributions du fonds régional de coordination		-	-34 021
Contributions du fonds projets régionaux		8 149	-22 682
Contributions du fonds membres		-451 237	-453 635
Contributions du fonds projets nationaux		-5 000	-28 000
Contributions du fonds national d'innovation		-	-
Total contributions versées	2.4	-612 647	-705 357
Total charges projets et produits et contributions versées	2.4	-3 212 690	-2 936 104
Administration			
Secrétariat	2.4	-783 425	-747 801
Charges liées à la collecte de fonds et frais publicitaires	2.1	-917 189	-924 647
Total charges administratives		-1 700 614	-1 672 448
Total charges d'exploitation		-4 913 304	-4 608 552
Résultat d'exploitation		425 326	459 167
Résultat financier	2.5	-204 107	42 584
Résultat exceptionnel	2.6	-1 512	-56 186
Résultat avant variation des fonds		219 708	445 565
Variation du capital des fonds		8 050	-32 293
Résultat annuel avant attribution au capital de l'organisation		227 758	413 272
Attribution au / prélèvement sur capital de l'organisation			
Attribution au capital lié	2.1	-971 445	-1 102 269
Prélèvement sur capital lié		1 013 637	1 108 266
Attribution au capital libre		-339 982	-475 240
Prélèvement sur capital libre		70 032	55 971
Total attribution au / prélèvement sur capital de l'organisation		-227 758	-413 272
		0	0

3. Tableau de flux de trésorerie

en CHF	2022	2021
Résultat annuel avant attribution au capital de l'organisation	227 758	413 272
Amortissement des immobilisations corporelles	0	4 730
Variation du capital des fonds	-8 050	32 293
Variation des titres	204 396	-32 756
Variation des créances résultant de prestations et de livraisons	20 432	-64 844
Diminution des autres créances	11 419	55 928
Augmentation des stocks	-370	8 506
Augmentation des comptes de régularisation actifs	-46 043	-33 393
Diminution des dettes à court terme	-32 474	-518 689
Augmentation des comptes de régularisation passifs	105 962	349 923
Flux de trésorerie provenant de l'activité d'exploitation	255 272	-198 301
Désinvestissement d'immobilisations corporelles	0	3 000
Investissement dans des titres	-14 363	0
Flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement	-14 363	3 000
Augmentation des liquidités	468 667	217 971
Tableau des liquidités		
Etat des liquidités au 1 ^{er} janvier	1 101 791	883 820
Etat des liquidités au 31 décembre	1 570 458	1 101 791
Variation des liquidités	468 667	217 971

4. Calcul de variation du capital

Capital des fonds

Les contributions liées destinées aux programmes Migration, HSH, Travail du sexe (FSW) et Personnes vivant avec le VIH (PvVIH) sont gérées dans des fonds affectés.

en CHF 2022	Etat au 1.1	Attribution	Utilisation	Total variation	Etat au 31.12
Migration	0	40 000	40 000	0	0
HSH	10 000	264 128	252 178	11950	21950
FSW	0	27 000	27 000	0	0
PvVIH	22 293	173 878	193 878	−20 000	2 293
Total capital des fonds	32 293	505 006	513 056	−8 050	24 243

en CHF 2021	Etat au 1.1	Attribution	Utilisation	Total variation	Etat au 31.12
Migration	0	0	0	0	0
HSH	0	185 680	175 680	10 000	10 000
FSW	0	0	0	0	0
PvVIH	0	117 293	95 000	22 293	22 293
Total capital des fonds	0	302 973	270 680	32 293	32 293

a) Fonds programme Migration

Le programme Migration a pour objectif de réduire la stigmatisation et les discriminations envers les personnes concernées par le VIH/sida et de faire baisser le taux de transmission du VIH et des autres infections sexuellement transmissibles (IST) au sein de cette population.

b) Fonds programme HSH

Le programme HSH vise à préserver la santé sexuelle des hommes qui ont des rapports sexuels avec des hommes et à les inciter à adopter un comportement sexuel sans risque pour eux-mêmes et pour leurs partenaires sexuels.

c) Fonds programme FSW

Le programme Travail du sexe (FSW) a pour objectif de faire baisser le taux de transmission du VIH et des autres infections sexuellement transmissibles (IST) dans le commerce du sexe.

d) Fonds programme PvVIH

Le programme Personnes vivant avec le VIH (PvVIH) propose une consultation juridique gratuite, des informations et un soutien aux personnes vivant avec le virus. Il octroie des aides financières d'urgence, sensibilise la population et combat la discrimination des personnes vivant avec le VIH.

Capital de l'organisation : capital propre lié

en CHF 2022	Fonds de solidarité	Fonds régional de coordination	Fonds projets régionaux	Fonds membres	Fonds projets nationaux	Fonds national d'innovation	Fonds mise en œuvre de la stratégie	Fonds prestations nationales	Total
Ressources des fonds en début d'exercice	169 214	33 843	22 562	451 237	67 686	22 562	0	360 990	1 128 094

Utilisation conforme au règlement sur les Fonds	−164 558	0	8 149	−451 237	−5 000	0	0	−360 990	−973 637
Frais de gestion du secrétariat	−6 000	0	0	−16 000	0	0	−5 200	−12 800	−40 000
Total utilisation	−170 558	0	8 149	−467 237	−5 000	0	−5 200	−373 790	−1 013 637

Prélèvement sur soldes résiduels avant frais de gestion	−4 656	−33 843	−30 711	0	−62 686	−22 562	0	0	−154 457
Répartition des soldes résiduels	4 656	0	0	0	0	0	149 801	0	154 457
Recettes nettes issues de la collecte de dons par lettres	145 717	0	0	388 578	0	0	126 288	310 862	971 445
Ressources des fonds en fin d'exercice	144 372	0	0	372 578	0	0	270 889	298 062	1 085 901

en CHF 2021	Fonds de solidarité	Fonds régional de coordination	Fonds projets régionaux	Fonds membres	Fonds projets nationaux	Fonds national d'innovation	Fonds mise en œuvre de la stratégie	Fonds prestations nationales	Total
Ressources des fonds en début d'exercice	170 114	34 023	22 682	453 636	68 045	22 682	−	362 909	1 134 091

Utilisation conforme au règlement sur les Fonds	−167 019	−34 021	−22 682	−453 635	−28 000	0	−	−362 909	−1 068 266
Frais de gestion du secrétariat	−6 000	−1 200	−800	−16 000	−2 400	−800	−	−12 800	−40 000
Total utilisation	−173 019	−35 221	−23 482	−469 635	−30 400	−800	−	−375 709	−1 108 266

Prélèvement sur soldes résiduels avant frais de gestion	−3 094	−2	0	−1	−40 045	−22 682	−	0	−65 824
Répartition des soldes résiduels	9 874	1 975	1 316	26 330	3 949	1 316	−	21 064	65 824
Recettes nettes issues de la collecte de dons par lettres	165 340	33 068	22 045	440 908	66 136	22 045	−	352 726	1 102 269
Ressources des fonds en fin d'exercice	169 214	33 843	22 562	451 237	67 686	22 562	−	360 990	1 128 094

a) Fonds de solidarité

Le Fonds de solidarité apporte une aide financière aux personnes vivant en Suisse avec le VIH/sida et rencontrant des difficultés financières du fait de leur infection par le VIH.

b) Fonds régional de coordination

(supprimé conformément au règlement sur les Fonds du 11 juin 2022)
Le Fonds régional de coordination est à la disposition des membres actifs plus à la fois pour la réalisation de leurs missions de coordination dans leur région et sur le plan interrégional.

c) Fonds projets régionaux

(supprimé conformément au règlement sur les Fonds du 11 juin 2022)
Le Fonds des projets régionaux soutient des projets et activités de dimension régionale lorsqu'ils sont portés par la majorité des membres actifs plus et par les membres actifs de la région concernée et que ces derniers sont impliqués dans leur mise en œuvre.

d) Fonds membres

Le Fonds des membres soutient des projets et activités de membres actifs plus et de membres actifs.

e) Fonds projets nationaux

(supprimé conformément au règlement sur les Fonds du 11 juin 2022)

Le Fonds des projets nationaux finance des projets de membres actifs à l'échelle nationale, non affectés à une région particulière. Il est également ouvert au financement de projets d'envergure nationale réalisés par le secrétariat de l'Aide Suisse contre le Sida.

f) Fonds national d'innovation

(supprimé conformément au règlement sur les Fonds du 11 juin 2022)

Le Fonds national d'innovation est un instrument financier à caractère incitatif utilisé pour financer le développement de projets stratégiquement importants et innovants à caractère national.

g) Fonds de mise en œuvre de la stratégie

(nouveau fonds conformément au règlement sur les Fonds du 11 juin 2022)

Le Fonds de mise en œuvre de la stratégie a pour but de réaliser les objectifs de la stratégie pluriannuelle de l'Aide Suisse contre le Sida. Ce fonds soutient des projets visant la mise en œuvre de la stratégie.

h) Fonds prestations nationales

Le Fonds des prestations nationales finance toutes les activités entreprises par l'Aide Suisse contre le Sida en tant qu'organisation faîtière nationale. Avant la phase de budgétisation et en conformité avec le règlement sur les Fonds, le comité décide du montant maximal pouvant être prélevé sur ce fonds au cours de l'année budgétaire. Celui-ci est constitué conformément à la clé de répartition du règlement sur les Fonds.

Capital de l'organisation

en CHF 2022	Etat au 1.1	Attribution	Utilisation	Total variation	Etat au 31.12
Capital social	609 154	0	0	0	609 154
Capital lié	1 128 094	971 445	1 013 637	−42 192	1 085 901
Capital libre					
Réserves libres	726 730	339 982	70 032	269 950	996 680
Total capital de l'organisation	2 463 978	1 311 427	1 083 669	227 758	2 691 736

en CHF 2021	Etat au 1.1	Attribution	Utilisation	Total variation	Etat au 31.12
Capital social	609 154	0	0	0	609 154
Capital lié	1 134 091	1 102 269	1 108 266	−5 997	1 128 094
Capital libre					
Réserves libres	307 461	475 240	55 971	419 269	726 730
Total capital de l'organisation	2 050 706	1 577 509	1 164 237	413 272	2 463 978

5. Annexe

Principes de la présentation des comptes

Généralités

Les comptes annuels sont établis et évalués conformément aux directives de la Commission pour les recommandations relatives à la présentation des comptes Swiss GAAP RPC, en application de la Swiss GAAP RPC 21. Les comptes annuels sont fondés sur des valeurs relatives à la gestion de l'entreprise donnant une image fidèle de son patrimoine, de sa situation financière et de ses résultats (selon le principe du « true and fair view »).

La méthodologie de la fondation ZEWO (Zentralstelle für Wohlfahrtsunternehmen) a été appliquée au calcul des charges administratives.

Structure d'une organisation faîtière

L'Aide Suisse contre le Sida n'a ni filiale ni institution partenaire auprès desquelles elle exerce ou pourrait exercer une influence prépondérante sur la base d'une direction et d'un contrôle conjoints. Les organisations cantonales de lutte contre le sida sont des associations financièrement indépendantes qui se conforment à la charte de l'Aide Suisse contre le Sida, leur organisation faîtière. Il n'existe donc pas d'obligation de consolidation.

Organisations / personnes liées

Sont qualifiées de personnes liées les membres du comité et de la direction.

Principes d'établissement et d'évaluation du bilan

Sauf mention contraire relative aux postes du bilan énumérés ci-après, l'évaluation des postes du bilan correspond à la valeur d'acquisition ou de production, en application du principe d'évaluation individualisée des actifs et des passifs. L'évaluation des principaux postes du bilan s'effectue de la manière suivante :

Liquidités	à la valeur nominale, devises étrangères au cours en vigueur à la date du bilan
Titres	à la valeur du cours à la date du bilan, les intérêts éventuellement courus étant considérés comme partie intégrante de la valeur du marché
Créances	à la valeur nominale, avec prise en compte d'une correction de valeur appropriée pour les créances douteuses
Stocks	au prix coûtant, déduction faite d'une correction de valeur pour marchandises endommagées
Immobilisations corporelles	à la valeur d'acquisition, déduction faite des amortissements
Autres fonds étrangers	à la valeur nominale

Les héritages et donations ne sont comptabilisés qu'à réception du paiement. Aucune créance d'héritage ou de donation éventuelle n'est comptabilisée.

Commentaire du bilan

ACTIF

1.1 Liquidités

Ce poste englobe les avoirs en caisse, en banque et sur le compte postal, évalués à leur valeur nominale. Les devises étrangères sont évaluées au cours de l'AFC.

Le niveau de liquidités s'explique de la manière suivante : les recettes de la collecte de dons, dont la totalité est affectée aux fonds de l'Aide Suisse contre le Sida, sont difficiles à estimer à l'avance. C'est pourquoi, conformément au règlement sur les Fonds, les recettes de dons ne sont utilisées qu'après réception. Les recettes de dons de 2022 ne seront utilisées qu'en 2023.

1.2 Titres

Dans le règlement de placement approuvé par le comité le 4 juillet 2008, la politique de placement de l'Aide Suisse contre le Sida se caractérise par ses qualités fondamentales de durabilité et de sécurité. Les titres sont inscrits au bilan à la valeur du cours.

1.3 Créances résultant de prestations et de livraisons

Les créances sont considérées comme des entrées futures assurées. Elles sont comptabilisées à leur valeur nominale, moins les ajustements nécessaires.

en CHF	2022	2021
Créances envers des tiers	190 467	210 899
Total	190 467	210 899

1.4 Autres créances

Ce poste englobe les créances relatives à l'impôt anticipé.

en CHF	2022	2021
Créances relatives à l'impôt anticipé	9 990	11 573
Assurances sociales	−4 171	−1 174
Autres créances	0	6 839
Total	5 819	17 238

1.5 Stocks

Les stocks englobent l'ensemble des marchandises de la boutique de l'Aide Suisse contre le Sida, à l'exception du matériel d'information mis à disposition gratuitement. Les stocks sont portés au bilan au prix coûtant.

en CHF	2022	2021
Stocks	6 398	6 027
Total	6 398	6 027

1.6 Comptes de régularisation actifs

Cette rubrique regroupe les actifs résultant de la distinction matérielle et temporelle des différents postes de recettes et de dépenses. La valeur prise en compte est leur valeur nominale.

en CHF	2022	2021
Avances OFSP et OFAS	297 885	289 000
Autres comptes de régularisation actifs	76 956	39 798
Total	374 841	328 798

PASSIF

1.7 Comptes de régularisation passifs

Tous les comptes de régularisation passifs sont évalués à la valeur nominale.

en CHF	2022	2021
Passifs transitoires sur régularisation de charges	673 878	565 653
Régularisation de charges sur congés et heures supplémentaires	49 607	51 869
Total	723 485	617 522

1.8 Capital propre lié

Le nouveau règlement sur les Fonds de l'Aide Suisse contre le Sida a été adopté à l'occasion de l'assemblée ordinaire des délégués du 11 juin 2022. Conformément à ce règlement, les anciens fonds « Fonds régional de coordination », « Fonds des projets régionaux », « Fonds des projets nationaux » et « Fonds national d'innovation » ont été supprimés. Les ressources de ces fonds au 31.12.2022 ont été entièrement affectées au « Fonds de mise en œuvre de la stratégie » nouvellement créé.

Commentaire du compte d'exploitation

2.1 Collecte de dons

en CHF	2022	2021
Dons	1 888 633	2 026 916
Total recettes	1 888 633	2 026 916
Charges de personnel	0	0
Charges d'exploitation	917 189	924 647
Total charges	917 189	924 647
Total pour répartition	971 445	1 102 269

Le résultat de la collecte de dons a été réparti conformément au règlement :

en CHF	2022	en %	2021	en %
Fonds de solidarité	145 717	15	165 340	15
Fonds régional de coordination	0	0	33 068	3
Fonds projets régionaux	0	0	22 045	2
Fonds membres	388 578	40	440 908	40
Fonds projets nationaux	0	0	66 136	6
Fonds national d'innovation	0	0	22 045	2
Fonds de mise en œuvre de la stratégie	126 288	13	–	–
Fonds prestations nationales : pour des projets et missions du secrétariat	310 862	32	352 726	32
Total	971 445	100	1 102 269	100

2.2 Ventilation des contributions fédérales

en CHF	2022	2021
Office fédéral de la santé publique (OFSP), Section Prévention et promotion, sur la base du PNVI 2011–2017 (prolongé jusqu'en 2023)	1474 574	1 552 995
Office fédéral de la santé publique (OFSP), Division Maladies transmissibles, campagne d'information sur la variole du singe	204 867	–
Office fédéral des assurances sociales (OFAS)	415 096	405 529
Total contributions fédérales	2 094 537	1 958 524

2.3 Produits des ventes et services

en CHF	2022	2021
Produit brut du marchandisage	32 583	37 139
Charges	–14 067	–18 452
Produit net du marchandisage	18 516	18 687

Le produit brut du marchandisage est intégré aux « Produits des ventes et services / projets ». Outre les produits issus du marchandisage, ce poste englobe des produits supplémentaires provenant d'autres prestations de l'Aide Suisse contre le Sida en lien direct avec les mandats de la Confédération.

2.4 Charges liées à la fourniture de prestations

L'Aide Suisse contre le Sida comptabilise par projets les charges directes liées aux projets et produits. Les frais généraux (loyers, entretien, matériel de bureau, etc.) et les frais de personnel liés aux services (gestion, comptabilité, personnel, etc.) sont imputés aux charges administratives du secrétariat.

Le tableau suivant détaille les coûts des projets et les charges administratives :

en CHF	2022	2021
Projets		
Charges directes projets		
Frais de personnel	914 186	935 590
Frais de matériel et d'entretien	1 685 858	1 295 157
Total charges directes projets	2 600 044	2 230 747

Contributions du Fonds de solidarité	164 558	167 019
Contributions du Fonds régional de coordination	0	34 021
Contributions du Fonds projets régionaux	–8 149	22 682
Contributions du Fonds membres	451 237	453 635
Contributions du Fonds projets nationaux	5 000	28 000
Contributions du Fonds national d'innovation	0	0
Total contributions versées	612 647	705 357
Total charges projets et contributions versées	3 212 690	2 936 104

en CHF	2022	2021
Administration		
Secrétariat: charges administratives		
Frais de personnel	495 347	439 647
Frais de matériel et d'entretien	288 078	303 424
Amortissements	0	4 730
Total charges administratives du secrétariat	783 425	747 801

Effectif (au 31.12)	15	15
Nombre de postes à plein temps	11.0	10.0

2.5 Résultat financier

en CHF	2022	2021
Charges d'intérêts / perte de change	–16	125
Résultat des titres: correction de valeur non réalisée	–204 396	39 713
Produits des titres: paiement des dividendes / intérêts	14 457	18 202
Frais de placement	–14 152	–15 456
Total	–204 107	42 584

2.6 Résultat exceptionnel

en CHF	2022	2021
Réduction contributions fédérales de l'année précédente	0	–56 186
Perte liée à un vol avec effraction	–1 512	0
Total	–1 512	–56 186

Commentaire des flux de trésorerie

Principes du tableau de flux de trésorerie

La trésorerie constitue une réserve de liquidités et détermine ainsi l'échelle des capacités de l'Aide Suisse contre le Sida à moyen terme, s'agissant des activités et des prestations. Le tableau de flux de trésorerie illustre les variations de ce poste en détaillant les activités d'exploitation, d'investissement et de financement. Il est établi selon la méthode indirecte.

Informations supplémentaires

Engagements conditionnels

Il n'y a pas d'engagements envers d'autres personnes morales ou privées.

Indemnités versées aux membres du comité

Les frais remboursés aux membres du comité durant l'exercice se montent à CHF 26 600 (CHF 22 202 l'année précédente). La présidence du comité a bénéficié d'un honoraire annuel de CHF 16 000 (CHF 16 000 l'année précédente).

Transactions avec des organisations / personnes liées

Aucune transaction n'a eu lieu en 2022 avec des organisations / personnes liées.

Indemnisation de la direction

La direction se compose d'une seule personne. Il est donc renoncé ici à publier la rétribution du directeur.

Prestations bénévoles

Hormis la présidente, les membres du comité de l'Aide Suisse contre le Sida ont exercé leur mandat à titre bénévole. Cinq réunions du comité et une retraite d'un jour ont eu lieu au cours de l'année sous revue.

Obligations relatives à la prévoyance professionnelle

Il existe une convention d'affiliation avec une assurance collective pour la partie obligatoire de la LPP et une assurance surobligatoire auprès de la fondation Abendrot. Les deux plans de prévoyance sont en primauté des cotisations. La partie risque est fondée sur le système de la primauté des prestations. En 2022, l'Aide Suisse contre le Sida a dépensé CHF 68 910 (CHF 72 840 l'année précédente) pour la prévoyance professionnelle.

La fondation Abendrot pratique une politique de placement conforme aux idéaux et aux objectifs de l'Aide Suisse contre le Sida. Le taux de couverture était de 113,1% au 31.12.2022 (121,4% l'année précédente).

Engagements de longue durée liés à des contrats de bail

Le bail des bureaux de Zurich court jusqu'au 31 juillet 2031 (avec option de résiliation anticipée au 31 juillet 2026). Le loyer brut annuel est de CHF 53 337.

Événements survenus après la clôture du bilan

A notre connaissance, aucun événement majeur susceptible d'influencer les comptes annuels 2022 n'est intervenu après la date de clôture.

Rapport de performance

S'agissant du rapport de performance de l'Aide Suisse contre le Sida, nous renvoyons aux informations détaillées figurant dans le rapport annuel. Ce dernier peut être téléchargé sur le site de l'Aide Suisse contre le Sida (aids.ch) : Qui sommes-nous ? | Secrétariat | Rapports annuels

Approbation des comptes annuels par le comité

Les comptes annuels 2022 ont été approuvés par le comité le 9 mars 2023 pour communication à l'assemblée des délégués.



Tél. +41 44 444 36 39
www.bdo.ch
monica.gonzalez@bdo.ch
andreas.blattmann@bdo.ch

BDO SA
Schiffbaustrasse 2
8031 Zurich

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Au Comité de Aide Suisse contre le Sida, Zürich

Rapport sur l'audit des comptes annuels

Opinion d'Audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Aide Suisse contre le Sida (l'association), comprenant le bilan au 31 décembre 2022, le compte d'exploitation, le tableau de variation des capitaux propres et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'annexe aux comptes annuels, y compris un résumé des principales méthodes comptables. Conformément à Swiss GAAP RPC 21, les informations contenues dans le rapport de performance ne sont soumises à aucune obligation de vérification par l'auditeur indépendant.

Selon notre appréciation, les comptes annuels ci-joints donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de l'association au 31 décembre 2022 ainsi que de ses résultats et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date conformément aux Swiss GAAP RPC et sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Fondement de l'Opinion d'Audit

Nous avons effectué notre audit conformément aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section "Responsabilités de l'Auditeur relatives à l'Audit des Comptes Annuels" de notre rapport. Nous sommes indépendants de l'association, conformément aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Autres Informations

La responsabilité des autres informations incombe au Comité. Les autres informations comprennent le rapport de performance que nous avons obtenu avant la date du présent rapport (à l'exception des comptes annuels et de notre rapport correspondant) et le rapport sur la situation financière qui devrait être mis à notre disposition après cette date.

Notre opinion sur les comptes annuels ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune conclusion d'audit sous quelque forme que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier si elles présentent des incohérences significatives par rapport aux comptes annuels ou aux connaissances que nous avons acquises au cours de notre audit ou si elles semblent par ailleurs comporter des anomalies significatives.

Si, sur la base des travaux que nous avons effectués, nous arrivons à la conclusion que les autres informations présentent une anomalie significative, nous sommes tenus de le déclarer. Nous n'avons aucune remarque à formuler à cet égard.

Responsabilités du Comité relatives aux Comptes Annuels

Le Comité est responsable de l'établissement des comptes annuels conformément aux dispositions légales et aux statuts. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, le Comité est responsable d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre l'exploitation de l'entreprise. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité de l'association à poursuivre ses activités et d'établir le bilan sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf si le Comité a l'intention de liquider l'association ou de cesser l'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

Responsabilités de l'Auditeur relatives à l'Audit des Comptes Annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une plus ample description de nos responsabilités relatives à l'audit des comptes annuels est disponible sur le site Internet d'EXPERTSuisse: <https://www.expertsuisse.ch/fr-ch/audit-rapport-de-revision>. Cette description fait partie intégrante de notre rapport.

Zurich, le 15 mars 2023

BDO SA

A. Blattmann

Andreas Blattmann

Expert-comptable diplômé

M. Gonzalez

Monica Gonzalez del Campo

Experte-comptable diplômée

BDO SA, dont le siège principal est à Zurich, est le membre suisse, juridiquement indépendant, du réseau international BDO.

ZERTIFIKAT

Der Verein **Aids-Hilfe Schweiz**, Zürich,
erhält das Recht zur Führung des Zewo-Gütesiegels
vom 1.1.2021 bis 31.12.2025.



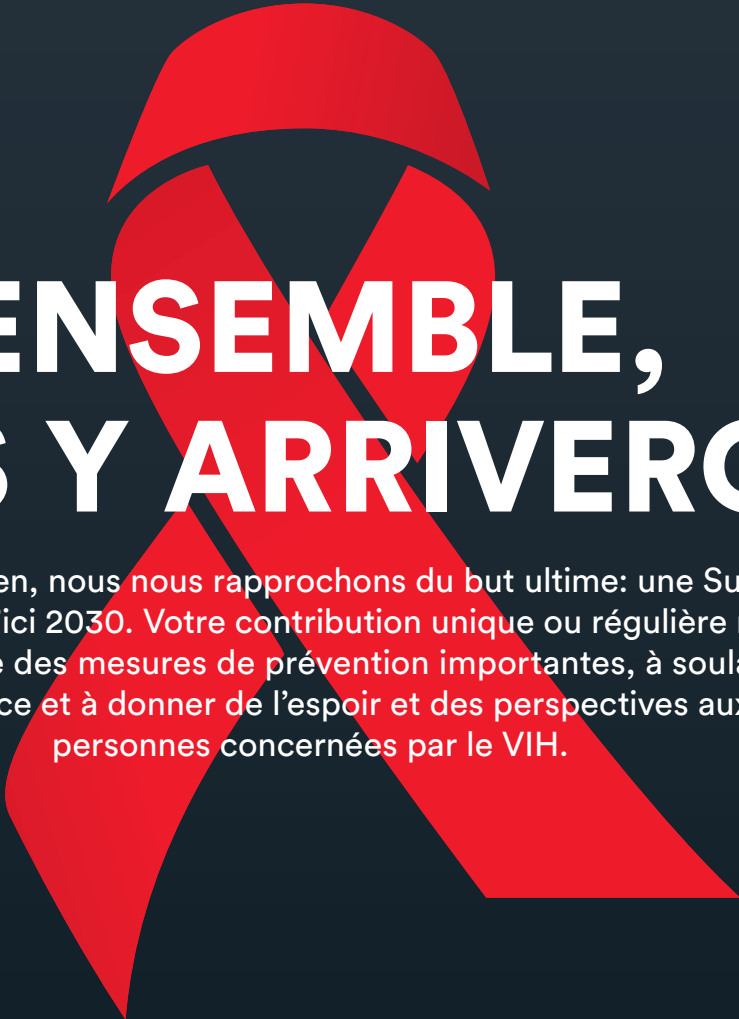
Stiftung Zewo

K. Grüter

Kurt Grüter
Präsident

M. Ziegerer

Martina Ziegerer
Geschäftsleiterin



ENSEMBLE, NOUS Y ARRIVERONS

Avec votre soutien, nous nous rapprochons du but ultime: une Suisse sans VIH! Et ce d'ici 2030. Votre contribution unique ou régulière nous aide à prendre des mesures de prévention importantes, à soulager la souffrance et à donner de l'espoir et des perspectives aux personnes concernées par le VIH.



**NOUS SOUTENIR
MAINTENANT**

endaidsnow.ch



AIDS-HILFE SCHWEIZ
AIDE SUISSE CONTRE LE SIDA
AIUTO AIDS SVIZZERO